



Campagne Lunounette

Loïc Gianati et Sonia Markotic
Tél 06 15 19 15 21 – 06 83 73 97 05
E-mail : campagne.lunounette@gmail.com
Légumes issus de l'agriculture biologique
Contrôle Ecocert

AMAP du Flayosquet



CONTRAT SAISONNIER D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Début avril à fin septembre 2018

DEMI-PANIER

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires, conformément à la charte de l'AMAP en Dracénie, en vue :

- d'une part de soutenir l'exploitation agricole « Campagne Lunounette » à Aups
- d'autre part de fournir aux adhérents de l'AMAP qui le souhaitent des paniers de légumes de saison produits sur ses terres.

La Campagne Lunounette s'engage à livrer aux **adhérents de l'AMAP** un panier de légumes de saison le jeudi de 18h à 19h15 à l'Usine de la Redonne au Flayosquet.

Ce contrat débute avec la distribution du 05/04/2018 et se termine avec celle du 20/09/2018. Il y aura **une distribution une semaine sur deux, les semaines paires**, soit 13 distributions prévues.

Le montant de ce contrat saisonnier est fixé à 195€ (soit en moyenne 15€ le panier, sachant que les paniers sont "petits" les mois d'avril et mai, s'étoffent progressivement courant juin, pour devenir "gros" les mois de juillet, août et septembre), le poids moyen du panier étant variable d'un mois à l'autre selon la production du moment.

Le consomm'acteur

Nom et prénom :

Adresse :

s'engage pour cette période de six mois à venir chercher son panier de légumes les semaines précisées précédemment et à régler à l'avance cette partie de la récolte selon le prix et les modalités convenues.

Il s'engage également à **tenir au moins une permanence** durant la saison.

Règlement en :

- une fois 195€ (encaissement début avril)
- trois fois 65€ (encaissement début avril, début juin et début août)
- six fois 32,50€ (encaissement tous les débuts de mois de la période du présent contrat)

Les chèques sont à libeller à l'ordre de **GIANATI Loïc**.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur

CONTRAT SAISONNIER D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Début avril à fin septembre 2018

DEMI-PANIER

(partie à conserver par les producteurs)

La Campagne Lunounette s'engage à livrer aux **adhérents de l'AMAP en Dracéni**e un panier de légumes de saison le jeudi de 18h à 19h15 à l'Usine de la Redonne au Flayosquet. Ce contrat débute avec la distribution du 05/04/2018 et se termine avec celle du 20/09/2018. Il y aura une distribution une semaine sur deux, les semaines paires, soit 13 distributions prévues.

Le montant de ce contrat saisonnier est fixé à 195€ pour les six mois.

Le consomm'acteur Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

s'engage pour cette période de six mois à venir chercher son panier de légumes les semaines précisées précédemment et à régler à l'avance cette partie de la récolte selon le prix et les modalités convenues.

Il s'engage également à tenir au moins une permanence durant la saison.

Règlement en :

- une fois 195€ (encaissement début avril)
- trois fois 65€ (encaissement début avril, début mai et début juin)
- six fois 32,50€ (encaissement tous les débuts de mois de la période du présent contrat)

Les chèques sont à libeller à l'ordre de **GIANATI Loïc**.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur

Les signataires adhèrent aux statuts et à la charte de l'AMAP.